



**Bourg-en-Lavaux
Conseil communal**

REGISTRE DES INTÉRÊTS DÉCLARATION

Nom : Kazemi

Prénom : Yves

Groupe : Les Verts

Base légale	Intérêts
Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :	
a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;	Inspecteur des forêts, Service cantonal des forêts, Etat de Vaud (90%) Chargé de cours, Faculté de l'environnement naturel et construire, EPFL (10%)
b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ;	Vice-président de la Société coopérative OPTIMA SOLAR Lavaux et région
c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;	Membre de la commission de suivi de la décision de classement de la zone centrale du parc naturel du Jorat
d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.	Conseiller communal, Bourg-en-Lavaux Conseiller intercommunal, Président de la commission de gestion, Association Police Lavaux,
Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.	
Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.	
Le registre des intérêts est public	

Lieu et date : Cully, le 11 décembre 2023

Signature :